

Radon, pourcentage brut d'habitations soumises à un test de détection du radon ayant une concentration supérieure à 200 Bq/M3 (Zones de santé uniquement)

Unité: %

	Année 2009-2011
Province	
Nouveau-Brunswick	25
Zones de santé	
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	20
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	11
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	17
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	29
Zone 5 - Région de Restigouche	24
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	40
Zone 7 - Région de Miramichi	29



À propos

La description n'est pas encore disponible.

Source

Santé Canada, Programme national sur le radon, Enquête pancanadienne sur les concentrations de radon dans les habitations

Calculs

Indicateurs calculés par le CSNB. Détails à venir.

Unité	Interprétation	Code du CSNB
%	Valeur basse est souhaitable	HCRAD-CCSRCH-002

Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon